

Ostende, le 10 janvier 2007

**Concerne : des vacances annulées suite au vol Varadero-Cancun annulé du 2 janvier 2007**

Cher agent de voyages,

L'annulation, la semaine dernière, de notre vol pour Varadero-Cancun fut une décision particulièrement difficile, unique dans l'histoire de Jetair.

Dans les circonstances données, nous avons essayé d'agir au plus vite. Des dizaines de voyageurs sont finalement partis, avec du retard, pour une autre destination de vacances. D'autres ont finalement choisi de ne pas partir en vacances. Outre le remboursement intégral du montant du voyage, Jetair s'est également engagé à payer une intervention commerciale à tous.

Aux agents de voyages concernés, nous tenons également à payer un montant, dû aux circonstances uniques et exceptionnelles de cette annulation. De cette manière, Jetair tient à compenser leur travail supplémentaire et leur collaboration livrés relatifs à ces dossiers annulés des voyageurs.

Les agents concernés recevront un remboursement de 250 euros par dossier forfait annulé et en ont été informé personnellement entre-temps.

Malgré la situation de force majeure, Jetair tient à intervenir, dans ces circonstances exceptionnelles, non seulement en faveur des voyageurs, n'ayant pu partir dû à cet incident malheureux, mais également en faveur de leur agent de voyages.

Sincères salutations,

Dirk Van Holsbeke  
Quality Director

Luc Coussement  
Directeur de la Distribution